

---

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

### DE LA PLATEFORME RADIOLOGS

---

Toute utilisation de la plateforme [www.radiologs.fr](http://www.radiologs.fr) (ci-après « **Plateforme** ») éditée par la société RadioLogs est soumise au préalable à la prise de connaissance des conditions générales d'utilisation (ci-après les « **CGU** »).

Les CGU définissent les modalités dans lesquelles les visiteurs du site internet de la Plateforme (ci-après « **Visiteurs** »), ainsi que les utilisateurs disposant d'un compte (ci-après « **Utilisateur Patient**») peuvent utiliser les fonctionnalités proposées par la Plateforme.

L'acceptation des présentes CGU par l'Utilisateur Patient et le Visiteur est nécessaire et est réalisée à l'aide d'un dispositif conforme d'acceptation en ligne, lors de la connexion sur la Plateforme et au moment de la création d'un Compte RadioLogs avant de bénéficier des services proposées par la Plateforme.

Les présentes CGU sont annexées au contrat conclu par le Radiologue Référent avec la Société RadioLogs, lesquelles sont réputées acceptées par le Radiologue Référent.

Les CGU pourront être consultées à tout moment sur la Plateforme en pied de page du site, et également via les Comptes RadioLogs.

Les CGU entrent en vigueur sans réserve à compter de leur acceptation et s'appliquent durant toute la durée d'exécution du Service fourni par le Radiologue Référent et l'utilisation de la Plateforme.

La version actuellement en ligne et acceptée par l'Utilisateur Patient, le Radiologue Référent et le Visiteur de ces conditions d'utilisation est la seule opposable pendant toute la durée d'utilisation de la Plateforme, jusqu'à ce qu'une nouvelle version la remplace.

En cas de nouvelle version des CGU, l'Utilisateur Patient, le Radiologue Référent et le Visiteur devront de nouveau les accepter avant de pouvoir continuer à utiliser la Plateforme et accéder au Service proposé par la Plateforme.

S'agissant des Radiologues Référents, la nouvelle version des CGU acceptée au moment de la connexion à leur Compte RadioLogs remplace la version annexée au contrat qui les lie avec la Société RadioLogs, et leur est opposable.



## Article 1. DEFINITION

« <b>CGU</b> »	désigne les présentes conditions générales d'utilisation;
« <b>Compte RadioLogs</b> »	désigne le compte créé par l'Utilisateur Patient et le Radiologue Référent, permettant d'accéder à un espace privé et sécurisé recensant l'ensemble des informations et pièces médicales qui seront transmises au Radiologue Référent par le biais de la Plateforme ainsi que l'intégralité des échanges réalisés avec le Radiologue Référent mis en œuvre pour les besoins de la fourniture du Service.
« <b>Editeur</b> » ou la « <b>Société</b> »	désigne la société RadioLogs, société par action simplifiée au capital de 20.000,00 euros, dont le siège social est sis 1 rue Marceau, 31400 TOULOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 928 917 012,
« <b>Hébergeur</b> »	désigne la société CLEVER CLOUD SAS, société par action simplifiée au capital de 22 952 euros, dont le siège social est sis 4 rue Voltaire, 44000 NANTES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro RCS Nantes B 524 172 699, hébergeur agréé ou certifié de données de santé au sens de l'article L 1111-8 Code de la santé publique.;
« <b>Plateforme</b> »	désigne le site éditée par RadioLogs , accessible à l'adresse <a href="http://www.radiologs.fr">www.radiologs.fr</a> , permettant aux Utilisateurs de solliciter auprès de Radiologues Référents la fourniture d'un Service.
« <b>Réglementation</b> »	désigne, ensemble : <ul style="list-style-type: none"><li>- la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée, dite « Loi Informatique et Libertés »;</li><li>- le Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données du 27 avril 2016, dit « <b>RGPD</b> »;</li></ul>
« <b>Radiologue Référent</b> »	désigne le(s) Radiologue(s) Référent(s), préalablement référencés par RadioLogs sur la base du volontariat et en fonction de critères objectifs de formation spécialisée en imagerie médicale, activité universitaire et clinique, pour délivrer le Service aux Utilisateurs par le biais de la Plateforme mise à disposition par RadioLogs ;
« <b>Service</b> »	désigne le service fourni par le(s) Radiologue(s) Référent(s) qui est un acte médical à distance permettant à tout Utilisateur Patient de bénéficier d'une seconde interprétation médicale spécialisée auprès d'un Radiologue Référent, sur la base des

informations médicales et des examens d'imagerie qu'aura mis en ligne l'Utilisateur Patient sous sa responsabilité au sein de l'environnement sécurisé de la Plateforme.

« **Utilisateur(s) Patient(s)** » désigne toute personne physique, utilisatrice de la Plateforme mise à disposition par RadioLogs, patient, représentant légal d'un patient ou personne dûment mandatée par le patient et dans la limite de son mandat, et sollicitant, par le biais de cette Plateforme, la fourniture d'un Service auprès d'un ou plusieurs Radiologue Référent référencés au sein de la Plateforme.

« **Visiteur** » désigne toute personne physique naviguant sur la Plateforme et ne disposant pas de Compte RadioLogs.

## **Article 2. OBJET**

Les présentes **CGU** ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles la société RadioLogs met à disposition sa Plateforme, le service de sollicitation d'une seconde interprétation médicale (le « **Service** ») à la disposition des Utilisateurs Patients, ainsi que les règles qu'ils doivent respecter en utilisant la Plateforme.

Le Service est un acte médical à distance réalisé par un Radiologue Référent, qui permet à l'Utilisateur Patient qui le souhaite de bénéficier d'une seconde interprétation à partir des informations communiquées par ses soins et sous sa responsabilité via l'environnement sécurisé de la Plateforme opérée par la Société RadioLogs.

La Plateforme et le Service sont conçus et mis en œuvre dans le respect des dispositions légales et réglementaires suivantes, imposées en France (la « **Réglementation** ») :

- la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée, dite « Loi Informatique et Libertés » ;
- le Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données du 27 avril 2016, dit « **RGPD** ».

En conséquence, les Utilisateurs Patients acceptent de se soumettre expressément aux conditions définies au sein des **CGU**.

## **Article 3. DOCUMENTS CONTRACTUELS**

Les documents contractuels encadrant les conditions d'utilisation de la Plateforme et du Service sont constitués par les documents suivantes

- les présentes **CGU** encadrant l'utilisation de la Plateforme ;
- La Politique de confidentialité de la Plateforme ;

## **Article 4. CONDITIONS D'ACCES DE LA PLATEFORME**

L'accès à la Plateforme et au Service par le Visiteur, le Radiologue Référent et l'Utilisateur Patient, est soumis aux présentes CGU et plus généralement à la Réglementation et à la loi française en vigueur.

Le Visiteur, le Radiologue Référent et l'Utilisateur Patient s'engagent :

- à utiliser la Plateforme dans le respect des CGU, des lois, Réglementation et droits des tiers, notamment des droits de propriété intellectuelle et industrielle ;
- à utiliser la Plateforme de manière raisonnable et conformément à sa destination ;
- à ne pas perturber le bon fonctionnement de la Plateforme, notamment, et à titre non limitatif, par injection de codes malveillants, virus, techniques de défiguration de la Plateforme, etc...
- à ne pas communiquer leurs éléments d'authentification (identifiant, mot de passe) à des tiers leur permettant d'accéder aux fonctionnalités de la Plateforme s'ils possèdent un compte, et dont ils sont seuls responsables.
- ne pas utiliser la Plateforme pour assurer la promotion d'un produit, d'un service, d'un établissement de santé, d'un professionnel de santé ou d'une pharmacie ou de manière générale à toute fin publicitaire ou promotionnelle ou professionnelle.

Le Radiologue Référent est tenu de formaliser un contrat avec la Société avant de pouvoir être enregistré auprès de la Plateforme et délivrer le Service auprès des Utilisateurs Patients.

## **Article 5. UTILISATION DE LA PLATEFORME**

### **5.1 - Compte RadioLogs**

#### **5.1.1 Modalités de création d'un Compte RadioLogs**

Toute demande de « seconde interprétation médicale spécialisée », par le biais de la Plateforme, nécessite obligatoirement au préalable la création d'un Compte RadioLogs sur la Plateforme.

**S'agissant de l'Utilisateur Patient**, celui-ci crée son Compte RadioLogs en renseignant le formulaire qui lui est proposé pour ses données d'identification sur la Plateforme accessible depuis tout support informatique connecté à internet.

Lors de la création du Compte RadioLogs, l'Utilisateur Patient saisit ses données qui permettent son identification sous sa responsabilité, contrôle et direction.

Il s'engage à communiquer des informations complètes, exactes et actualisées, et à ne pas usurper l'identité d'un tiers, ni à masquer ou modifier son âge.

Dans l'hypothèse où il communiquerait des informations fausses, inexactes, trompeuses, incomplètes ou périmées, l'Editeur se réserve la possibilité de suspendre ou de refuser l'accès de l'Utilisateur Patient, sans préavis ni indemnité, de façon temporaire ou définitive, à tout ou partie de la Plateforme et du Service.

Lorsque l'Utilisateur Patient dépose une demande en sa qualité de représentant légal ou de mandataire, il s'engage à accompagner la demande d'un justificatif de sa qualité de représentant légal (en téléchargeant la copie d'un document officiel) ou de la copie de son mandat conclu conformément aux dispositions des articles 1984 et suivants du code civil.

Une fois le formulaire de création d'un Compte RadioLogs validée par l'Utilisateur Patient, celui-ci reçoit un mail de vérification sur son adresse mail renseigné au sein du formulaire contenant un lien de vérification permettant de finaliser la création de son compte.

- **S'agissant de l'Utilisateur Patient mineur**, celui-ci déclare et garantit qu'il a :
  - le droit d'utiliser la Plateforme et le Service au regard de sa réglementation locale ;
  - l'accord de son/ses parent(s) titulaire(s) de l'autorité parentale ;
  - avoir 15 ans révolus.

Le Service est destiné à l'usage personnel de l'Utilisateur Patient et ne peut pas être utilisé au bénéfice d'une entreprise ou de tout autre organisme.

L'accès à la Plateforme et au Service aux personnes physiques de moins de 15 ans, correspondant à la majorité numérique fixé à l'âge de quinze (15) ans (article 45 de la Loi Informatique et Libertés) est nécessairement effectué et mis en œuvre par son(ses) parent(s)/représentant(s) légal(aux).

Les parents ou représentants légaux du mineur, en tant qu'Utilisateur Patient, créent un Compte RadioLogs au nom du mineur, et en assure la gestion en son nom dans le respect des présentes CGU.

Chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relatif à la personne de l'enfant (article 372-2 du code civil).

Les sociétés commerciales, et de manière générale tout organisme ou entité ou profession réglementée ne peuvent pas en tant que tels devenir Utilisateur Patient, sauf dans le cas, s'agissant de cette dernière catégorie, où ils interviennent conformément aux termes du mandat qui leur a été confié par l'Utilisateur Patient.

- **S'agissant du Radiologue Référent**, la Société crée le Compte RadioLogs du Radiologue Référent une fois le contrat entre eux signé et les vérifications nécessaires réalisées.

En cas de difficultés rencontrées lors de la création de leur Compte RadioLogs, l'Utilisateur Patient et le Radiologue Référent peuvent solliciter le support mis à disposition par la Plateforme indiqué en base de page du formulaire de connexion par l'icône suivant :



### 5.1.2 Modalités d'utilisation du Compte RadioLogs

Le Compte RadioLogs est strictement personnel et permet :

- d'y renseigner, de façon sécurisée, par l'ensemble des formulaires mis à sa disposition, l'ensemble des informations médicales le concernant ou concernant la personne qu'il représente aux fins de transmissions, en son nom et pour son compte, au Radiologue Référent ;
- de télécharger de façon sécurisée l'ensemble des documents, pièces médicales et examens d'imagerie le concernant ou concernant la personne qu'il représente, en son nom et pour son compte, au Radiologue Référent ;
- d'accéder aux données qu'il aura renseignées dans les pré-formulaires et formulaires pathologie, aux documents qui auront été transmis au Radiologue Référent ainsi qu'à l'intégralité de ses échanges avec le Radiologue Référent.

L'Utilisateur Patient est seul responsable de l'exactitude, de la cohérence, de l'exhaustivité des données, des informations médicales et examens d'imageries qu'il aura préalablement communiqués sur son Compte RadioLogs et qui auront été transmis au Radiologue Référent.

L'Utilisateur Patient est informé et reconnaît expressément que :

- le Radiologue Référent, ne sera, en aucun cas, en mesure d'effectuer des vérifications ou des contrôles sur l'exactitude et d'exhaustivité des données saisies par l'Utilisateur Patient ;

Il en résulte que la responsabilité du Radiologue Référent ne pourra être engagée dans l'hypothèse où la « seconde interprétation médicale spécialisée », rendue par ce dernier serait erronée du fait de la communication de données incomplètes, insuffisantes, modifiées ou erronées par l'Utilisateur Patient ;

- la « seconde interprétation médicale spécialisée » rendue par le Radiologue Référent dans le cadre du Service ne repose sur aucun examen médical clinique physique de l'Utilisateur Patient mais sur les seules informations, pièces médicales et examens d'imageries que l'Utilisateur Patient aura préalablement communiqués ;
- la « seconde interprétation médicale spécialisée » rendue par le Radiologue Référent dans le cadre du Service ne se substitue pas à l'avis d'un médecin traitant sur l'état de santé de l'Utilisateur Patient, après examen médical clinique ;
- il prend seul les décisions concernant sa santé au regard des informations et des préconisations fournies par le professionnel de santé habituellement en charge de son suivi, nonobstant la « seconde interprétation médicale spécialisée » rendue par le Radiologue Référent à l'occasion de la fourniture du Service ;
- lorsque le Service est utilisé aux fins de bénéficier d'une « seconde interprétation médicale spécialisée », préalablement à une demande d'indemnisation, le cas échéant dans le cadre d'une expertise amiable, que cette « seconde interprétation médicale spécialisée », ne permet en aucun cas une reconnaissance automatique de la demande d'indemnisation.

L'Utilisateur Patient reconnaît et accepte que l'intégralité des frais de connexion au réseau internet reste à sa charge exclusive.

### 6.1.3 Mot de passe et identifiant et authentification

Chaque Utilisateur Patient et chaque Radiologue Référent bénéficie d'un accès au Compte RadioLogs.

A ce titre, lors de la création d'un Compte RadioLogs, l'Utilisateur Patient renseigne un login et un mot de passe, uniques et personnels, permettant d'accéder au Compte RadioLogs.

La connexion au Compte RadioLogs repose sur un système d'authentification fiable et sécurisé.

- Lors de chaque connexion au Compte RadioLogs, **l'Utilisateur Patient et le Radiologue Référent** s'authentifient par l'intermédiaire :
  - d'un login correspondant à leur adresse email ;
  - d'un mot de passe conforme aux exigences de sécurité requises, composé de 8 caractères au minimum et de 25 au maximum et comprenant des majuscules, des minuscules, des chiffres et/ou des caractères spéciaux ;
  - d'un code OTP à usage unique envoyé par sms, valide 10 min, géré par la société TWILIO.

En raison de la nature sensible des données contenues dans son espace personnalisé, pour accéder à certaines informations ou documents, l'Utilisateur Patient et le Radiologue Référent devront utiliser un

système d'authentification à double facteur par OTP consistant à renseigner dans un champ prévu à cet effet le code qui lui aura été adressé par l'Editeur par sms communiqué sur leur numéro de téléphone

L'identification de l'Utilisateur Patient et du Radiologue Référent selon modalités d'authentification décrites ci-dessus, mis en œuvre dans le cadre de leur accès à leur Compte RadioLogs, vaut de manière irréfragable imputabilité à l'Utilisateur Patient et au Radiologue Référent des opérations effectuées au moyen de ces identifiants et dispositif d'authentification, dans les conditions définies à l'Article 12 « Convention de preuve » des CGU.

L'Utilisateur Patient et le Radiologue reconnaissent qu'ils sont seuls responsables de l'usage qu'il fait de leurs identifiants et authentifiant.

L'Utilisateur Patient et le Radiologue s'engagent, de manière générale, à prendre toutes mesures utiles pour assurer la parfaite confidentialité de leurs identifiants et authentifiant et s'engagent à ne pas les communiquer, céder ou mettre à la disposition, d'un tiers.

En cas de perte ou de vol de ses identifiants et authentifiant, ou de toute suspicion d'un utilisation par un tiers non autorisé, L'Utilisateur Patient et le Radiologue s'engagent à en informer sans délai la Plateforme à l'adresse suivante : [www.radiologs.fr](http://www.radiologs.fr).

L'opposition notifiée par l'Utilisateur Patient et le Radiologue Référent en cas de perte ou de vol de ses identifiants et authentifiant prendra effet immédiatement à compter de cette notification. L'Utilisateur Patient et le Radiologue Référent seront alors amenés à modifier leur mot de passe selon les modalités de la procédure de réinitialisation du mot de passe définie par la Plateforme.

Une procédure de réinitialisation du mot de passe est mise à disposition de l'Utilisateur Patient et du Radiologue Référent via leur Compte RadioLogs ou via un formulaire dédié lors de la connexion à leur Compte RadioLogs (« Mot de passe oublié ? ») , qui les redirigeront vers une interface leur permettant de saisir un nouveau mot de passe.

En cas de difficultés rencontrées lors de la connexion à leur Compte RadioLogs, l'Utilisateur Patient et le Radiologue Référent peuvent solliciter le support mis à disposition par la Plateforme indiqué en base de page du formulaire de connexion par l'icône suivant :



#### **6.1.4 Clôture du Compte RadioLogs**

L'Editeur se réserve la possibilité de clôturer tout Compte RadioLogs et de refuser en conséquence tout accès de l'Utilisateur Patient au Service et à la Plateforme dans les cas suivants :

- non-respect d'une disposition légale ou réglementaire en vigueur ;
  - tentative de connexion non autorisée, par une utilisation frauduleuse du système ou par une usurpation des éléments d'authentification ;
  - toute utilisation abusive, déloyale ou frauduleuse du Service par l'Utilisateur Patient contraire à ses obligations définies par les présentes CGU;
- un empêchement définitif.

À tout moment, l'Utilisateur Patient a la possibilité de clôturer le Compte RadioLogs en adressant une demande à la Société via l'adresse mail suivante : [dpo@radiologs.fr](mailto:dpo@radiologs.fr). La demande de l'Utilisateur Patient sera traitée selon les conditions et modalités prévues par la Politique de confidentialité de la Plateforme.

L'Utilisateur Patient reconnaît et accepte expressément que la résiliation de son Compte RadioLogs n'entraîne pas la suppression automatique des données à caractère personnel le concernant et, le cas échéant, la personne qu'il représente.

Ces données seront archivées, dans le respect des exigences posées par la Réglementation, ce que l'Utilisateur Patient accepte expressément.

L'Utilisateur Patient est informé que l'Editeur et le Radiologue Référent pourront conserver la « seconde interprétation médicale spécialisée », les données qu'ils ont communiquées et les échanges qui sont intervenus avec le Radiologue Référent aux fins de répondre à leurs obligations légales et réglementaires respectives.

L'Editeur se réserve la possibilité de clôturer tout Compte RadioLogs et de refuser en conséquence tout accès du Radiologue Référent au Service et à la Plateforme en cas de manquement à ses obligations contractuelles prévue par le contrat formalisé avec la Société RadioLogs, et en cas de manquement aux CGU.

## **5. 2 - Information et recueil du consentement de l'Utilisateur Patient**

L'utilisation de la Plateforme, et par conséquent, l'accès au Service, ne sera possible que si l'Utilisateur Patient a donné son consentement lors du pré-formulaire pathologie lors du dépôt d'une demande et validé les présentes CGU.

Elle a lieu préalablement à la mise en œuvre du Service puis est ensuite mise à disposition de l'Utilisateur Patient sur la Plateforme de façon qu'il puisse y accéder à tout moment.

Il est précisé que conformément aux dispositions de l'article L.1111-5 du code de la santé publique, le Radiologue Référent peut se dispenser d'obtenir le consentement du ou des titulaires de l'autorité parentale sur les décisions médicales du mineur au titre de son droit au secret des soins, lorsque l'action de prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement ou l'intervention s'impose pour sauvegarder la santé de la personne mineure et que cette dernière s'oppose expressément à la consultation du ou des titulaires de l'autorité parentale afin de garder le secret sur son état de santé.

Toutefois, le Radiologue Référent devra dans un premier temps s'efforcer d'obtenir le consentement du mineur à cette consultation, mais en cas d'opposition de ce dernier, pourra tout de même réaliser l'acte médical lié à la fourniture du Service.

Après avoir pris connaissance des informations sur les modalités de délivrance du Service et des modalités de traitement et de collecte de ses données de santé, le consentement exprès, préalable, éclairé et actif de l'Utilisateur Patient est collecté au titre de :

- la collecte et le traitement de ses données de santé à caractère personnel, pour bénéficier du Service ;
- l'acceptation des présentes CGU ;
- l'échange de ses données entre le Radiologue Référent et son médecin traitant, le cas échéant.

L'expression du consentement de l'Utilisateur Patient est notamment matérialisée par le cochage par ce dernier d'une case spécifique associée à une convention de preuve.

L'Utilisateur Patient est informé qu'il a la possibilité, à tout moment et gratuitement, de retirer son consentement en contactant le Délégué à la Protection des Données de la Société via l'adresse mail suivante : [dpo@radiologs.fr](mailto:dpo@radiologs.fr).

La demande de l'Utilisateur Patient sera traitée selon les conditions et modalités prévues par la Politique de confidentialité de la Plateforme. Dans ce cas, l'Utilisateur Patient reconnaît et accepte qu'il ne pourra plus accéder à la Plateforme ni bénéficier du Service.

### **5.3 - Les champs libres et la messagerie interne sécurisée**

Un espace de champ libre sécurisé est mis à la disposition d'Utilisateur Patient pour lui permettre d'y inscrire ses commentaires et de préciser ses question(s) en lien avec leur demande de « seconde interprétation médicale spécialisée ».

Afin de communiquer avec le Radiologue Référent participant au Service, une messagerie interne sécurisée est mise à disposition de l'Utilisateur Patient.

Elle permet notamment au Radiologue Référent de demander à l'Utilisateur Patient :

- des informations complémentaires ;
- de nouveaux documents ;
- la mise à jour de documents incomplets ou illisibles.

Les espaces de champs libres et la messagerie interne sécurisée sont strictement confidentiels.

De manière générale, l'Utilisateur Patient s'engage à utiliser les champs libres et la messagerie interne sécurisée avec des contenus conformes aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En particulier, l'Utilisateur Patient s'interdit de :

- noter des informations contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ;
- noter des propos diffamatoires, abusifs, harcelants, ou menaçant quiconque, ou en violation des droits d'autrui ;
- faire l'apologie des crimes contre l'humanité, d'inciter à la haine raciale ou la pédophilie ;
- se créer une fausse identité ou usurper l'identité d'un tiers ;
- détourner la finalité des champs libres pour faire de la propagande ou du prosélytisme, de la prospection ou du racolage ;
- noter des informations à caractère commercial, publicitaire ou constituant de la propagande en faveur du tabac, de l'alcool, ou de toute autre substance, produit ou service réglementé, notamment de médicaments, de dispositifs médicaux ou de professionnels de santé ou établissements de santé ;
- noter des contenus contrevenant aux droits de la personnalité de tiers ;
- de transmettre tout message contenant des virus informatiques ou tout autre code, dossier ou programme conçus notamment pour interrompre, détruire ou limiter la fonctionnalité notamment de tout logiciel, ordinateur, ou outil de télécommunication.

L'Editeur pourra être amenée à prendre des mesures sur tout signalement d'un Utilisateur Patient, notifié dans les formes légales en vigueur, relatif à un commentaire non conforme aux dispositions listées ci-dessus ou dont le contenu porte atteinte aux droits de tiers.

Il est précisé que les champs libres, ni la messagerie interne sécurisée :

- ne permettent pas de bénéficier/délivrer des téléconsultations médicales au sens de l'article L.6316-1 du Code de la santé publique :
  - o L'Utilisateur Patient reconnaît que le Service ne permet en aucun cas la réalisation de diagnostic ou de prescription ou la prise en charge médicale à distance et ne constituent ni directement, ni indirectement une consultation médicale ;
- ne permettent pas de bénéficier/réaliser de la télésurveillance médicale au sens de l'article L.6316-1 du Code de la santé publique :

- la Plateforme n'est pas un outil de suivi des informations médicales de L'Utilisateur Patient. En aucun cas, les informations accessibles via la plateforme ne permettent au Radiologue Référent de procéder à de la télésurveillance médicale des utilisateurs à distance ;
- ne permettent pas de bénéficier/délivrer un acte de télémedecine / téléconsultation / télésurveillance / télé expertise au sens au sens de l'article L.6316-1 du Code de la sante publique, ni ne qualifie un dispositif médical ;
- de prendre en charge des situations d'urgence :
  - le cas échéant, il appartient à l'Utilisateur Patient d'appeler les urgences, de se rendre aux services d'urgence, de contacter directement son medecin traitant ou tout autre spécialiste compétent.

L'Utilisateur Patient est informé qu'il utilise les champs libres et la messagerie interne sécurisée mis à sa disposition au sein de la Plateforme sous son entière responsabilité.

#### **5.4 - Mise en garde – Obligations**

La préservation de la sécurité d'un Compte RadioLogs impose à l'Utilisateur Patient et au Radiologue Référent :

- de respecter les consignes de sécurité et notamment les règles relatives à la définition et au changement de ses éléments d'authentification ;
- de respecter la gestion des accès, en particulier, ne pas utiliser les éléments d'authentification d'un autre Utilisateur Patient/Radiologue Référent, ni chercher à connaître ces informations ;
- de garder strictement confidentiels ses éléments d'authentification et ne pas les dévoiler à un tiers, quelles que soient ses qualités et activités professionnelles ;
- d'avertir l'Editeur de tout dysfonctionnement technique constaté et de toute anomalie découverte, telle que les intrusions.

Notamment, il appartient à l'Utilisateur Patient et au Radiologue Référent de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger leurs propres données et matériels de la contamination par des virus ou autres formes d'attaques circulant éventuellement via la Plateforme.

Même si l'Editeur met en œuvre tous les moyens utiles et nécessaires à la sécurité des échanges avec l'Utilisateur Patient via la Plateforme, tout Utilisateur Patient/Radiologue Référent déclare être informé du défaut de fiabilité du réseau Internet, tout spécialement en termes de continuité non garantie dans l'accès à la Plateforme, de performances non garanties en termes de volume et de rapidité de transmission des données et de propagation de virus.

En aucun cas, l'Editeur ne saurait être tenue responsable de ces risques et de leurs conséquences préjudiciables, quelle qu'en soit l'étendue, pour l'Utilisateur Patient ou le Radiologue Référent.

Enfin, l'Utilisateur Patient et le Radiologue Référent sont informés et reconnaissent que toutes les opérations qu'ils effectuent dans le cadre de la Plateforme sont tracées à des fins de sécurité, conformément aux exigences qui incombent à l'Editeur, et de bon fonctionnement de la Plateforme.

#### **5.5 - Référencement des Radiologues inscrits sur la Plateforme**

L'Editeur informe l'Utilisateur Patient L'Editeur informe l'Utilisateur Patient que les Radiologues Référents présents sur la Plateforme ont fait préalablement l'objet d'une approbation par un comité scientifique composé de professionnels de santé compétents pour apprécier l'expertise du Radiologue Référent souhaitant s'inscrire sur la Plateforme.

Le classement des Radiologues Référents présents sur la Plateforme est déterminé par un algorithme basé sur plusieurs critères définis afin de garantir une expérience utilisateur optimale. Les principaux critères de classement sont les suivants :

- **Pertinence du besoin** : adéquation du besoin avec les filtres ou les recherches effectuées par l'Utilisateur ;
- **Qualité de l'annonce** : informations complètes et vérifiées fournies par l'annonceur.

Ces critères sont appliqués de manière transparente et non discriminatoire. L'Utilisateur Patient peut consulter la liste complète des critères de classement et leurs pondérations à l'adresse suivante : [www.radiologs.fr/#ranking](http://www.radiologs.fr/#ranking).

L'Editeur se réserve le droit de modifier ces critères pour améliorer la pertinence du classement. Toute modification sera communiquée aux utilisateurs et mise à jour dans les présentes CGU.

L'Utilisateur Patient est informé que la Plateforme n'est pas tenue par une obligation de résultat consistant à lui fournir de manière systématique une liste de Radiologues Référents compétents pour répondre à sa demande, notamment dans le cas où aucun profil de Radiologue Référent ne serait pas disponible sur la Plateforme et/ou compétent pour satisfaire ladite demande.

## Article 6. SERVICE FOURNI PAR LE RADIOLOGUE REFERENT

### 6.1 Caractéristiques du Service fourni

Le Service consiste en un acte médical, à distance, de seconde interprétation médicale spécialisée rendue à l'Utilisateur Patient par un Radiologue Référent.

Le Service permet à l'Utilisateur Patient de solliciter à distance et de manière sécurisée, par le biais de la Plateforme, une seconde interprétation médicale spécialisée auprès d'un ou plusieurs Radiologue(s) Référent(s). Le Radiologue Référent ainsi consulté rendra sa « seconde interprétation médicale spécialisée » sur la base des pièces, informations médicales et examens d'imageries transmis par l'Utilisateur Patient, par le biais de la Plateforme, par l'intermédiaire de son Compte RadioLogs.

Le Service est compatible avec les navigateurs web récents tels que Google Chrome, Mozilla Firefox, Microsoft Edge et Safari, ainsi que les systèmes d'exploitation courants (Windows, macOS, Linux). Il nécessite une connexion internet pour pouvoir accéder à la Plateforme sur laquelle le Service est fourni.

Le Service n'est pas compatible avec Internet Explorer, les versions obsolètes des navigateurs mentionnés ci-dessus, ainsi que les environnements dépourvus de JavaScript ou bloquant l'exécution des scripts nécessaires au bon fonctionnement de la Plateforme.

Le Service prend en charge les données de santé importées par l'Utilisateur Patient au format PDF, DICOM, ZIP. Le Service ne prend pas en charge les situations d'urgence, ce dont est expressément informé l'Utilisateur Patient lors de sa connexion sur la Plateforme.

### 6.2 Modalités de délivrance du Service fourni

Dans le respect de leurs obligations professionnelle et déontologiques, le Radiologue Référent référencé sur la Plateforme délivre aux Utilisateurs Patients une « **seconde interprétation médicale spécialisée** » sur la base de l'ensemble des pièces, informations médicales et examens d'imageries que ces derniers auront téléchargées sur la Plateforme et qui seront transmises au Radiologue Référent par le biais de la Plateforme à l'aide de la messagerie interne sécurisée.

En aucun cas, le Service rendu au bénéfice de l'Utilisateur Patient ne se substitue en tout ou partie, à un diagnostic réalisé par un médecin après examen clinique physique.

En effet, le Service est délivré par le Radiologue Référent à l'Utilisateur Patient sur la stricte et seule base des pièces, informations médicales et examens d'imageries transmis par l'Utilisateur Patient via la Plateforme, à l'exclusion de tout examen clinique physique.

Après avoir créé son Compte RadioLogs, l'Utilisateur Patient pourra :

- (1) sélectionner le Radiologue Référent dans le domaine thérapeutique concernée par sa demande parmi les résultats proposés par la Plateforme ;
- (2) procéder au paiement du Service selon les modalités de l'article 10 des présentes CGU ;
- (3) renseigner les pré-formulaires pathologie mis à sa disposition, par l'Editeur, au sein de la Plateforme ;
- (4) renseigner le formulaire pathologie mis à sa disposition, par l'Editeur, au sein de la Plateforme;

- (5) télécharger l'ensemble des pièces médicales qu'il souhaite transmettre au Radiologue Référent, par l'intermédiaire de la Plateforme.

### 6.2.1 Validité d'une demande

Afin de valider et transmettre une demande d'interprétation auprès d'un Radiologue Référent sur la Plateforme, l'Utilisateur Patient doit dans l'ordre suivant :

1. Donner son consentement à ce que ses informations personnelles soient traitées et valider les CGU de la Plateforme ;
2. Effectuer le paiement du Service via la Plateforme ;
3. Transmettre au Radiologue Référent, a minima, via la messagerie interne sécurisée l'imagerie médicale concernée par l'acte médical, et le cas échéant, le contrat de mandat si l'Utilisateur Patient intervient pour le compte d'une autre personne.

En l'absence de ces informations la demande d'interprétation sera considérée comme invalide (ci-après « **Invalidité de la demande** »)

En cas d'Invalidité de la demande, l'Utilisateur Patient dispose d'un délai de trente (30) jours pour rectifier/compléter sa demande. L'Utilisateur Patient recevra des notifications via son adresse mail renseigné au moment de son inscription l'informant de l'état de sa demande.

Si à l'issue du délai de trente (30) jours, la demande de l'Utilisateur Patient n'est toujours pas valide, alors celui-ci sera remboursé du paiement effectué dans les conditions prévues par l'article 10 des présentes CGU.

### 6.2.2 Délai pour la réalisation du Service

Le Radiologue Référent s'engage, dans le respect de son indépendance professionnelle, à fournir ses meilleurs efforts pour délivrer le Service à l'Utilisateur Patient dans une période initiale **de moins de huit (8) jours calendaires** à compter de la réception de la demande (ci-après « **Période initiale** »).

Au-delà de la période initiale, le Service pourra être réalisé dans un délai de dix (10) jours calendaires (ci-après « **Période reportée** »).

Dans le cas où le Radiologue Référent n'arriverait pas à tenir le délai à l'issue de la Période reportée ci-dessus, l'Utilisateur Patient se verra réaffecter sa demande auprès d'un autre Radiologue Référent choisi par la Plateforme.

La réaffectation de la demande fait courir une nouvelle Période initiale pour la fourniture du Service par le nouveau Radiologue Référent.

Si l'Utilisateur Patient ne souhaite pas que sa demande soit réaffectée auprès du nouveau Radiologue Référent sélectionné par Plateforme, alors celui sera remboursé du paiement effectué dans les conditions prévues par l'article 10 des présentes CGU.

L'Utilisateur Patient est informé de la mise à disposition du compte-rendu du Radiologue Référent au sein de son Compte RadioLogs par l'envoi d'un mail à l'adresse qu'il aura renseignée lors de son inscription. Aucune information médicale ne sera communiquée via l'adresse mail.

Pour consulter ses résultats, l'Utilisateur Patient devra se connecter à la Plateforme à l'aide de ses identifiants personnels.

### **6.2.3 Communication du Compte Rendu à l'équipe médicale**

L'Utilisateur Patient peut, s'il le souhaite et à titre optionnel, renseigner les coordonnées des membres de son équipe médicale, entendue comme étant les professionnels de santé intervenant dans sa prise en charge (comme le médecin traitant) pour que ces derniers puissent recevoir communication du compte-rendu de l'acte médical réalisé par le Radiologue Référent.

Sous réserve de l'accord formalisé de l'Utilisateur Patient, le Radiologue Référent procède à la communication du compte-rendu de l'acte médical aux membres de l'équipe médicale est réalisée dans le respect des exigences posées par l'article L1110-4 du Code de la Santé publique, quel que soit le service utilisé.

### **6.2.4 Alimentation du DMP de l'Utilisateur Patient**

L'Utilisateur Patient est informé que le Radiologue Référent est tenu, conformément aux dispositions de l'article L.1111-15 du Code de la santé publique, d'alimenter son Dossier Médical Partagé (« DMP »), si celui-ci est activé, à l'aide des comptes-rendus réalisés via la Plateforme RadioLogs.

Toutefois, l'Utilisateur Patient est en droit de s'opposer à l'alimentation de son DMP par le Radiologue Référent au moment de l'enregistrement de sa demande via la Plateforme en cas de motif légitime, conformément aux dispositions prévues par l'article R. 1111-47 du code de la santé publique, lequel reste soumis à la libre appréciation du Radiologue Référent.

## **Article 7. RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR ET DU VISITEUR**

L'Utilisateur Patient et le Visiteur demeurent seul responsable de l'utilisation de la Plateforme et du Service, en particulier de l'utilisation des informations dont bénéficie l'Utilisateur Patient dans ce cadre ainsi que de l'ensemble des informations qu'il communique via la Plateforme.

L'Utilisateur Patient et le Visiteur reconnaissent expressément :

- que l'Utilisateur Patient prend seul toute décision fondée sur le Service, le cas échéant, et que l'Editeur n'assume aucune responsabilité au titre de la gestion d'une situation d'urgence.
- que l'Editeur ne pourra être tenue pour responsable de tout dommage matériel ou immatériel, direct ou indirect, quelles qu'en soient les causes, y compris les dommages pouvant être causés par l'éventuelle diffusion de virus, par la fraude informatique, du fait des contraintes et limites du réseau internet ou encore de la perte, de la détérioration ou de l'altération de fichiers, ni des conséquences résultantes de :
  - l'utilisation faite par le Visiteur et l'Utilisateur Patient de la Plateforme, ou du Service et fonctionnalités et/ou de l'interprétation de ses contenus par l'Utilisateur Patient et/ou du Radiologue Référent ;
  - l'impossibilité pour le Visiteur et l'Utilisateur Patient d'avoir accès à la Plateforme et pour le Patient Utilisateur au Service, à l'exception des dommages directs consécutifs à une faute lourde ou intentionnelle.

- que toute autre utilisation de la Plateforme en fraude des droits de l'Editeur et des présentes CGU expose le Visiteur et l'Utilisateur à des poursuites judiciaires.

Toute autre utilisation de la Plateforme en fraude des droits de l'Editeur et en contradiction avec les présentes CGU expose le Visiteur et l'Utilisateur Patient à des poursuites judiciaires.

En cas de non-respect d'une ou plusieurs dispositions des CGU, l'accès à la Plateforme par l'Utilisateur Patient pourra être, unilatéralement, de plein droit et sans préavis, temporairement suspendu ou définitivement bloqué par l'Editeur.

## **Article 8. RESPONSABILITE DU RADIOLOGUE REFERENT**

Chaque Radiologue Référent est tenu contractuellement par les termes du contrat conclu avec la Société.

Le Radiologue Référent est seul responsable de chaque Service fourni par lui à un Utilisateur Patient conformément aux obligations légales, réglementaires et déontologiques qui gouvernent l'exercice de son activité professionnelle, et la Chartre médicale de la Plateforme.

Le Radiologue Référent est également seul responsable du traitement de données à caractère personnel au sens de la Réglementation mis en œuvre au titre de la fourniture du Service.

Enfin, le Radiologue Référent est responsable de l'alimentation du DMP de l'Utilisateur Patient qui le sollicite via la plateforme RadioLogs, et le cas échéant, d'adresser par une messagerie sécurisée le compte-rendu de l'activité médicale aux membres de l'équipe médicale de l'Utilisateur Patient qu'il aurait communiqué dans sa demande de fourniture du Service.

Il est rappelé que la « seconde interprétation médicale spécialisée » rendue par le Radiologue Référent dans le cadre du Service ne repose sur aucun examen médical physique clinique préalable de l'Utilisateur Patient mais repose sur les seules informations, pièces médicales et examens d'imagerie que ce dernier aura transmis.

Il résulte de ce qui précède que la responsabilité du Radiologue Référent ne pourra en aucun cas être engagée dans l'hypothèse où la « seconde interprétation médicale spécialisée » rendue par ce dernier serait erronée du fait de la transmission par l'Utilisateur Patient de données incomplètes, insuffisantes ou erronées.

Toute autre utilisation de la Plateforme en fraude des droits de l'Editeur et en contradiction avec les présentes CGU expose le Radiologue Référent à des poursuites judiciaires.

En cas de non-respect d'une ou plusieurs dispositions des CGU, l'accès à la Plateforme par le Radiologue Référent pourra être, unilatéralement, de plein droit et sans préavis, temporairement suspendu ou définitivement bloqué par l'Editeur.

## **Article 9. RESPONSABILITE DE L'EDITEUR**

L'Editeur est tenue à une obligation de moyens au titre de l'ensemble de ses obligations, notamment de :

- l'obligation de transmission des informations et pièces fournies par l'Utilisateur Patient,
- l'administration de la Plateforme ;

- de la conservation des dossiers et données.

L'Editeur ne pourra être tenue pour responsable des dommages résultant de virus quelle qu'en soit la forme, de bug(s), voire de tout programme ou d'application qui serait incompatible avec l'infrastructure utilisée par l'Utilisateur Patient ou le Visiteur, ni des dommages subis par l'Utilisateur Patient ou le Visiteur par le fait d'une panne, interruption, maintenance, problème technique, coupure du réseau téléphonique ou des réseaux de télécommunications, surcharge, défaut de continuité des réseaux de télécommunications et notamment d'internet, omission, négligence ou faute de tiers ou de l'Utilisateur Patient ou du Visiteur ou d'une incompatibilité de la configuration de l'ordinateur de l'Utilisateur Patient ou celui du Visiteur.

Chaque Utilisateur Patient ou Visiteur est responsable de la mise en œuvre au sein de son ordinateur d'une solution et des mesures de sécurité de nature à prévenir la propagation de virus et de manière générale du bon fonctionnement et de la maintenance de l'équipement lui permettant d'accéder à la Plateforme et de bénéficier du Service, en ce compris les frais d'abonnement et de connexion à internet.

L'Editeur ne sera pas tenue responsable de toute inexécution ou retard dans l'exécution du Service, en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit, du fait de l'Utilisateur Patient, du Visiteur ou d'un tiers.

De même, l'Editeur ne saurait être tenu pour responsable des dommages résultant de :

- la transmission par l'Utilisateur Patient à des tiers de toute information concernant l'état de santé et notamment de la « seconde interprétation médicale spécialisée » rendue par le Radiologue Référent dans le cadre du Service ;
- la divulgation par l'Utilisateur Patient à des tiers de son identifiant et/ou de son mot de passe ;
- de l'utilisation par l'Utilisateur Patient des mots de passe et code d'un autre Utilisateur Patient ;
- la transmission par l'Utilisateur Patient au Radiologue Référent d'informations et/ou pièces médicales et examens d'imagerie incomplets, erronés, tronqués ou de défaut de transmission par l'Utilisateur Patient de pièces médicales et examens d'imageries utiles et/ou nécessaires à la fourniture du Service par le Radiologue Référent;
- la « seconde interprétation médicale spécialisée » délivrée par le Radiologue Référent, ce dernier étant seul responsable à l'égard de l'Utilisateur Patient du Service qu'il fournit.

## **Article 10. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT DU SERVICE**

### **10.1 - Frais inclus dans le Service**

La fourniture du Service par le Radiologue Référent à destination de l'Utilisateur Patient, entraîne des frais qui seront pris en charge directement par :

- l'Utilisateur Patient ; et/ou
- les complémentaires santé (*mutuelles, assureurs, institutions de prévoyance*), par les branches professionnelles ou les entreprises dans le cadre des partenariats mis en place par la Société RadioLogs.

L'Utilisateur Patient faisant appel à un Radiologue Référent de la Plateforme accepte de recevoir sa facture par voie dématérialisée, directement mise à sa disposition via son Compte RadioLogs.

## 10.2 - Prise en charge directe par l'Utilisateur Patient

Lorsque les honoraires sont directement pris en charge par l'Utilisateur Patient, celui-ci procède, à la validation de sa demande de « seconde interprétation médicale spécialisée », par un paiement en ligne via sa carte bancaire (Visa, MasterCard).

Le prix du Service est indiqué en euros (€) toutes taxes comprises. Le prix est ferme et définitif. La commande de l'Utilisateur Patient est matérialisée par son paiement en ligne.

La facture du Service lui sera transmise et sera accessible via son Compte RadioLogs une fois le paiement réalisé.

Le règlement du Service intervient préalablement et conditionne la délivrance du Service par le Radiologue Référent. Cependant, le Radiologue Référent est seul responsable de ses obligations en matière de facturation dans sa relation avec l'Utilisateur Patient (l'Editeur ne prenant en charge que l'aspect matériel de l'émission de la facture).

## 10.3 - Prise en charge directe par les complémentaires santé

Lorsque les honoraires sont directement pris en charge, en France, par les complémentaires santé, les branches professionnelles ou les entreprises dans le cadre des partenariats mis en place par la société RadioLogs, l'Utilisateur Patient procède à la validation de sa demande de « seconde interprétation médicale spécialisée », selon les modalités techniques définies par sa complémentaire santé ou par saisie d'un code de prise en charge.

Dans les ceux cas de prise en charge, soit par l'Utilisateur Patient, soit par les complémentaires santé, les branches professionnelles ou les entreprises dans le cadre des partenariats mis en place par la société RadioLogs complémentaires santé, l'Editeur assure l'encaissement, au nom et pour le compte du Radiologue Référent, du prix du Service dû par l'Utilisateur Patient ou sa complémentaire santé, en vertu d'un mandat d'encaissement.

## 10.4 - Cas de l'Utilisateur Patient étranger (hors de France)

La fourniture du Service par le Radiologue Référent à destination de l'Utilisateur Patient étranger est payée directement lors de sa demande de « seconde interprétation médicale spécialisée », par un paiement en ligne via sa carte bancaire (Visa, MasterCard).

## 10.5 - Remboursement

L'Utilisateur Patient est informé qu'il ne peut prétendre à aucun remboursement du Service lorsque le Service a été rendu dans le respect des délais prévus par les dispositions de l'article 6.2.2 des présentes CGU.

En revanche, l'Utilisateur Patient pourra être remboursé selon le cas dans lequel celui-ci se trouve et selon les modalités suivantes afférentes à sa situation :

Cas de l'Utilisateur Patient	Modalités de remboursement
Invalidité de la demande de Service à l'issue du délai de trente (30) jours (voir article 6.2.1)	Remboursement du prix versé pour le Service déduction faite des frais retenus par les opérateurs financiers intervenant dans la transaction <b>et</b> de 10% du prix du Service versé permettant de couvrir les frais de gestion la Plateforme (analyse de la demande, fonctionnement de la plateforme)
Absence de fourniture du Service à l'issue de la	Remboursement du prix versé pour le Service

Période reportée (8 jours + 10 jours calendaires) et refus de l'Utilisateur Patient à ce que sa demande soit réaffectée	déduction faite des frais retenus par les opérateurs financiers intervenant dans la transaction <b>et</b> de 10% du prix du Service versé permettant de couvrir les frais de gestion la Plateforme (mise en relation, analyse de la demande, fonctionnement de la plateforme)
Absence de fourniture du Service à l'issue de la Période reportée (8 jours + 10 jours calendaires) et impossibilité pour la Plateforme de réaffecter la demande de l'Utilisateur Patient	Remboursement intégral du prix versé

### 10.5 - Information et engagement de l'Utilisateur Patient

L'Utilisateur Patient est informé que le prix total du Service, taxes comprises, est indiqué de façon détaillée avant la validation du Service fourni via la Plateforme par le Radiologue Référent.

L'Utilisateur Patient est également informé que le paiement est réalisé par carte bancaire et qu'il doit être titulaire de la carte bancaire utilisée pour le paiement du Service, ou à défaut être dûment autorisé, par mandat, à l'utiliser pour procéder au règlement de la facture.

L'Utilisateur Patient garantit l'Editeur qu'il remplit bien l'ensemble des conditions d'accès, d'utilisation et de vente et que le compte bancaire associé au moyen de paiement utilisé pour régler la facture est suffisamment approvisionné pour satisfaire à son obligation de paiement.

L'Utilisateur Patient est informé que les transactions financières effectuées au sein de la Plateforme sont confiées à une plateforme de paiement en ligne sécurisée STRIPE.

L'Utilisateur Patient doit indiquer le numéro de sa carte, sa date de validité et les trois chiffres du cryptogramme figurant au dos de celle-ci, directement dans la zone prévue à cet effet.

Les données de paiement sont cryptées puis transmises vers la banque, en toute confidentialité. Elles sont rendues inaccessibles à un tiers.

L'Editeur ne stocke directement aucune donnée bancaire et n'a pas d'accès direct à ces informations. Les données relatives aux cartes bancaires sont utilisées uniquement dans le cadre de la transaction. Tout paiement en ligne implique un débit immédiat. Seul le règlement complet permet l'accès aux Services.

À l'issue du paiement, l'Utilisateur Patient recevra un email récapitulatif de l'opération sur l'adresse email préalablement renseignée par ses soins lors de son inscription.

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et la validation finale de la commande valent preuve de l'intégralité de ladite commande conformément aux articles 1366 et suivants du Code Civil et vaudront exigibilité des sommes engagées pour la fourniture du Service.

Cette validation vaut signature et acception expresse des opérations bancaires effectuées dans le cadre de la Plateforme. Toutefois, en cas d'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire, l'Utilisateur Patient est invité, dès le constat de cette utilisation, à prendre contact auprès de sa banque et, le cas échéant, la Société.

Les registres informatisés conservés dans la Plateforme, seront considérés comme des preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre l'Utilisateur Patient et l'Editeur.

L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à correspondre à une copie fidèle et durable conformément à l'article 1379 du Code Civil.

## **Article 11. DROIT DE RETRACTATION**

L'Utilisateur Patient est informé que conformément aux dispositions de l'article L.221-2. 2° du Code de la Consommation, celui-ci ne dispose pas de droit de rétractation dans la mesure où le Service fourni par les Radiologues Référents via la Plateforme constitue un acte médical.

## **Article 12. CONVENTION DE PREUVE**

Les registres informatisés conservés dans les systèmes informatiques de l'Editeur dans le cadre d'un système de cryptage sont considérés comme les preuves des communications, des différentes transmissions d'écrits et de documents électroniques réalisés entre les Utilisateurs Patients et la Plateforme.

L'Utilisateur Patient reconnaît expressément et accepte :

- (i) Que son authentification au sein son espace personnel via son Compte RadioLogs qui lui est réservé sur la Plateforme, constitue une signature électronique au sens des dispositions des articles 1366 et suivants du Code Civil, et manifeste :
  - la preuve de consentement au titre de la collecte, du traitement, de la transmission et de l'hébergement de ses données de santé,
  - l'acceptation des présentes CGU

L'Utilisateur Patient et l'Editeur reconnaissent que la signature de ces documents constituent l'original dudit document ;

- (ii) Que la signature électronique aura la même valeur légale qu'une signature manuscrite sur support papier et peut lui être valablement opposé, ainsi qu'au Radiologue Référent ou encore l'Editeur ;
- (iii) Que les documents signés de manière dématérialisée sont susceptibles d'être produit en justice, à titre de preuve littérale, en cas de litiges.

En conséquence, l'Utilisateur Patient et l'Editeur reconnaissent que tout document signé de manière dématérialisée vaut preuve du contenu dudit document, de l'identité du signataire et de son consentement aux obligations et conséquences de faits et de droit qui découlent du document signé de manière dématérialisée ;

- (iv) Que la suppression du Compte RadioLogs, ou la clôture de ce dernier par l'Editeur, ne peut remettre en cause la force probante des documents signés de manière dématérialisée avant la date de suppression/clôture du Compte RadioLogs.

## **Article 13. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

La mise en œuvre du Service de « seconde interprétation médicale spécialisée » et l'utilisation de la Plateforme nécessite la collecte et le traitement de données à caractère personnel concernant l'Utilisateur Patient, le Radiologue Référent et le Visiteur.

Les données concernant l'Utilisateur Patient (notamment l'état civil, la vie personnelle, la santé au sens de la Réglementation et le cas échéant des données relevant de l'article L.1111-8 du Code de la santé publique) sont collectées et traitées dans le cadre de l'accès et de l'utilisation du Service.

Les données concernant le Visiteur sont traitées dans le cadre de l'accès et de la bonne utilisation de la Plateforme.

Les données concernant le Radiologue Référent sont traitées dans le cadre de l'exécution du contrat existant entre lui et la Société.

En utilisant la Plateforme et le Service, l'Utilisateur Patient, le Radiologue Référent et le Visiteur reconnaissent avoir pris connaissance de la Politique de confidentialité de la Plateforme.

L'Editeur met en œuvre toutes les mesures de sécurité afin de garantir la protection et la sécurité des données de l'Utilisateur Patient et du Visiteur, en particulier à l'égard de l'accès non autorisé d'un tiers.

L'Utilisateur Patient, le Radiologue Référent et le Visiteur peuvent adresser au Délégué à la Protection des Données de l'Editeur toute question concernant l'utilisation de ses données à caractère personnel, et également toute demande d'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et de portabilité via l'adresse [dpo@radiologs.fr](mailto:dpo@radiologs.fr).

Pour plus d'informations sur les modalités des traitement de données personnelles réalisés par la Plateforme, l'Utilisateur Patient, le Radiologue Référent et le Visiteur sont invités à consulter la Politique de confidentialité.

#### **Article 14. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

L'utilisation de la Plateforme ne confère en aucun cas à l'Utilisateur Patient, au Radiologue Référent et au Visiteur un droit de propriété sur la Plateforme, et les éléments mis à disposition sur la Plateforme.

La reproduction ou l'utilisation de tout ou partie du contenu de la Plateforme est seulement autorisée aux fins exclusives d'information pour un usage personnel et privé, toute reproduction et toute utilisation de copies réalisées à d'autres fins, notamment commerciales, publicitaires ou concurrentielles, de quelque manière que ce soit, sont expressément interdites.

L'Editeur est exclusivement titulaire des droits de propriété intellectuelle :

- sur la Plateforme, et notamment sur son arborescence, sur l'organisation et le titrage de ses rubriques, sur l'identité visuelle et graphique, sur son design, sur son ergonomie, ses fonctionnalités, sur les logiciels, textes, images animées ou fixes, sons, savoir-faire, dessins, graphismes et tout autre élément la composant;
- sur les bases de données techniques, leur structure conçues et gérées par l'Editeur pour les besoins de l'édition de la Plateforme, au titre des droits conférées au producteur de base de données prévue par les dispositions des articles L.341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle;
- sur tous les éléments de conception de la Plateforme, qu'ils soient graphiques ou techniques;
- sur la marque, les noms, sigles, logos, couleurs, graphismes, ou autres signes qui pourraient être utilisés, réalisés ou mis en œuvre par l'Editeur.

Il est en conséquence interdit de reproduire sous quelque forme que ce soit, de manière directe ou indirecte, les éléments visés précédemment ainsi que d'altérer les marques, brevets, noms, sigles, logos, couleurs, graphismes ou autres signes figurant sur les éléments mis à disposition au sein de la Plateforme, et plus généralement d'utiliser ou exploiter ces éléments autrement que dans le cadre de l'exécution des CGU.

Sauf autorisation écrite expresse et préalable de l'Editeur, sont également et notamment interdites :

- toute adaptation, mise à disposition du public à sa demande ou non, distribution, rediffusion sous quelque forme que ce soit, mise en réseau, communication publique, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie des œuvres, prestations, et tous éléments protégés ou susceptibles de protection par le droit de la propriété intellectuelle reproduits au sein de la Plateforme ;

- toute extraction, reproduction ou exploitation des bases de données de la Plateforme, par des moyens manuels ou automatisés (notamment bots, crawlers ou scrapers), est strictement interdite ;
- tout lien, accès, modification, ajout, suppression qui porte sur le système de traitement automatisé de l'édition en ligne et qui modifie les conditions de publication ou la politique éditoriale.

Les éléments mis à disposition au sein de la Plateforme sont exclusivement destinés à l'information et l'usage personnels de l'Utilisateur Patient, du Radiologue Référent et du Visiteur qui bénéficient d'un droit d'usage privé, non collectif, non exclusif, non cessible et limité aux fonctionnalités normales de la Plateforme.

Tout manquement à ces obligations par l'Utilisateur Patient, le Radiologue Référent ou le Visiteur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle, l'exposant à des poursuites civiles et pénales. En cas de violation, l'Utilisateur Patient ou le Visiteur s'engage à indemniser intégralement l'Éditeur pour tout préjudice subi.

Par ailleurs, toute tentative visant à contourner, désactiver ou altérer les mesures techniques de protection mises en place sur la Plateforme sont strictement interdites, conformément à l'article L. 331-5 du Code de la propriété intellectuelle.

#### **Article 15. SECRET MEDICAL**

L'Éditeur garantit avoir déployé des mesures de sécurité conformes à la Réglementation aux fins d'assurer la protection des données de santé à caractère personnel qui seront transmises par l'Utilisateur Patient au Radiologue Référent par le biais de la Plateforme.

A ce titre, l'Éditeur garantit l'Utilisateur Patient que :

- l'accès à la Plateforme est encadré par des moyens d'authentification forte ;
- l'ensemble des échanges intervenus entre l'Utilisateur Patient et le Radiologue Référent dans le cadre de l'exécution du Service seront réalisés par le biais d'une messagerie interne sécurisée.

L'Utilisateur Patient est informé que :

- toutes les interventions techniques aux fins de la réalisation du Service s'effectueront dans le respect des dispositions de la Réglementation, ainsi qu'à l'ensemble des dispositions du Code de la santé publique, et plus particulièrement des dispositions liées à la protection du secret médical ;
- des risques inhérents à l'utilisation des télécommunications et ce, y compris même en présence d'un accès sécurisé tel qu'il est mis en œuvre pour la réalisation du Service, et tout particulièrement en termes de :
  - o défaut de sécurité dans la transmission des données ;
  - o fiabilité relative des informations présentes et échangées sur le réseau de télécommunications.

#### **Article 16. MODIFICATION DES CGU**

Les termes des présentes conditions d'utilisation peuvent être amendés à tout moment, sans préavis, en fonction des modifications apportées au Service, de l'évolution de la législation ou pour tout autre motif jugé nécessaire.

Les nouvelles CGU seront, le cas échéant, portées à la connaissance de l'Utilisateur Patient, du Radiologue Référent et du Visiteur et à leur acceptation lors de leur connexion sur le site internet de la Plateforme, et lors de leur accès à leur Compte RadioLogs avant de pouvoir bénéficier des services proposées par la Plateforme.

La nouvelle version des CGU se substitue à celle prévues par le contrat entre le Radiologue Référent et la Société au moment sa signature.

#### **Article 17. REGLEMENT AMIABLE**

En cas de conflit ou de litige portant sur l'exécution des présentes CGU, l'Utilisateur Patient ou le Visiteur est informé qu'il a la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends de son choix.

#### **Article 18. LOI APPLICABLE - JURIDICTION COMPETENTE**

La Plateforme, ses contenus, ses fonctionnalités et le Service sont régis par le droit français ce que reconnaissent les Utilisateurs Patients et les Visiteurs quel que soit leur lieu d'utilisation.

En cas de contestation éventuelle, et après l'échec de toute tentative de règlement amiable, tout litige relatif à la Plateforme ou en relation avec son utilisation sera soumis devant les juridictions compétentes :

- **Pour les Visiteurs**, tout litige sera soumis exclusivement aux juridictions compétentes du ressort du Tribunal judiciaire de Toulouse, sauf disposition légale impérative contraire.
- **Pour les Radiologues Référents**, dans les conditions contractuellement définis avec la Société.
- **Pour les Utilisateurs Patients**, conformément à l'article 18 du Règlement (UE) n° 1215/2012 (Bruxelles I bis), ces litiges pourront être portés au choix de l'Utilisateur Patient :
  - Soit devant les juridictions du lieu où réside habituellement l'Utilisateur Patient ;
  - Soit devant celles du lieu où l'Éditeur a son siège social.

En cas d'action intentée par l'Éditeur contre l'Utilisateur Patient, celle-ci ne pourra être portée que devant les juridictions du lieu où réside habituellement l'Utilisateur Patient.